



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche pratique

Exposer des objets photographiques: rédiger des cartels

DÉPARTEMENT DE LA RECHERCHE, DE LA VALORISATION ET DU
PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL (DRVPCI)

DÉLÉGATION À L'INSPECTION, À L'INSPECTION, À LA RECHERCHE
ET À L'INNOVATION (DIRI)

DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES ET DE L'ARCHITECTURE (DGPA)

Sommaire

Pourquoi rédiger une telle fiche ?	3
1– Quelles informations faire figurer sur un cartel simple ?	4
2– Discussion à partir de cartels repérés dans des expositions ou des parcours permanents	7
❖ Exposer des tirages.....	7
❖ Exposer des objets.....	14
• <i>Exposer un album</i>	14
• <i>Exposer des pages de revues présentant des photographies</i>	15
• <i>Exposer des planches-contacts</i>	17
3– À vous de jouer !.....	18
Exercices et résolutions	

Pourquoi rédiger une telle fiche ?

Dans le cadre de la présentation des collections d'un musée ou dans celui d'une exposition, les cartels simples qui accompagnent les tableaux réservent peu de surprises. Ils reprennent des dispositions et des informations largement partagées qui ne souffrent aucune discussion : auteur, titre, technique ou matériaux utilisés, date de création, lieu de conservation. D'autres éléments comme la dimension de l'œuvre, son numéro d'inventaire, etc., peuvent compléter ceux fournis. Au contraire, les cartels qui renseignent les photographies présentent de grandes différences d'écriture et sont parfois minimalistes, imprécis, voire fantaisistes. Ils illustrent souvent la difficulté de leurs rédacteurs à nommer et à informer correctement les objets exposés, à identifier les techniques et les matériaux utilisés. Cette variété et ces disparités sont aussi révélatrices d'une considération différente apportée aux images dans des contextes d'exposition très variés où la place attribuée à la photographie n'est pas toujours la même (œuvre ou illustration/documentation).

Cette fiche pratique propose de partager quelques exemples de cartels simples adaptés à la diversité des objets photographiques que vous pourriez être amenés à exposer, tirages, albums, planches-contacts... Il ne s'agit pas d'évoquer leur mise en forme (polices de caractère, typographie, corps, support...) et leur mise en place dans l'espace muséal à côté des œuvres concernées, mais de rappeler les éléments d'information qu'ils doivent contenir.

Aux cartels simples, certains préféreront des cartels développés avec commentaire proposant une aide à l'interprétation ou à la connaissance de l'œuvre ou de l'objet exposé.

Comment avons-nous procédé ?

Pour chaque exemple proposé dans cette fiche, le cartel présenté dans l'institution est repris tel qu'il apparaît aux visiteurs. À sa suite, un commentaire vient en discuter les choix et le cas échéant proposer des alternatives.

1– Quelles informations faire figurer sur un cartel simple ?

Au-delà des informations elles-mêmes, leur ordre sur le cartel relève d'un choix qui n'est pas anodin et qui va contribuer à nourrir la lecture de l'item exposé.

Placer le titre ou la description avant ou après l'auteur de l'œuvre ?

Débuter un cartel par un élément descriptif tend à privilégier l'aspect informationnel et documentaire des images plutôt que leur auteur. Ce qui importe c'est ce que montre l'image. À l'inverse, placer le nom du photographe avant le titre revient à renforcer l'idée que la photographie est d'abord un point de vue d'auteur sur une réalité. Ce qui nous est d'abord présenté c'est un objet photographique conçu par un auteur.

Les informations du cartel

Auteur de la photographie : prénom, nom s'ils sont connus ou, dans le cas contraire, « photographe non connu », dates (-). Dans le cas d'une exposition monographique, il n'est pas utile de répéter sur le cartel le nom comme les dates du photographe mentionnés par ailleurs dans les textes accompagnant l'exposition. Dans le cas d'une exposition collective, la mention du nom est nécessaire et, si elles ne sont pas précisées par ailleurs, les dates du photographe pourront être ajoutées après son nom.

Titre, légende ou sujet : en photographie, les titres attribués aux œuvres peuvent varier. Il n'est pas toujours simple d'intituler une image. Il existe plusieurs cas de figure :

- Le titre est donné par le photographe, la photographie a déjà été publiée ou présentée par l'auteur sous un titre : c'est celui-ci qui devra être repris pour intituler les tirages correspondant à la prise de vue.
- Le photographe n'a jamais intitulé l'image. Si celle-ci appartient à un reportage identifié, c'est souvent lui qui donne son titre aux photographies qui le composent. Une légende peut préciser le sujet de la photographie exposée en plus du titre du reportage ou de la série à laquelle elle est rattachée.
- Le photographe n'a jamais intitulé l'image ou vous ne lui connaissez pas de titre. Le titre est alors forgé, donné par celui qui le conserve et/ou qui l'expose et fait souvent référence au sujet représenté. Il paraît toutefois nécessaire de pouvoir, dans le cadre de l'exposition et pas nécessairement sur chaque cartel, le préciser, par exemple, par une typographie différente. Le musée Carnavalet a fait le choix de l'italique pour les titres donnés par l'auteur et du romain pour les titres forgés ou factices.

Date de la photographie : il s'agit souvent de la date de prise de vue : date connue, approximative, « vers » ou sans date (s.d.).

ou

Date de l'objet (album, revue, ouvrage...) : date de réalisation, de publication de l'objet.

Pour une revue, précisez le numéro de publication.

Dans le cas d'une revue ou d'un ouvrage, en mentionner le titre.

Nature de l'objet présenté/type d'objet : tirage, impression numérique, daguerréotype, carte postale ancienne (avant 1945)/moderne (après 1945), planche-contact, photomaton, album, revue ou ouvrage...

Procédé de l'objet présenté : apporte des précisions sur la technique de l'objet (tirage sur papier salé, tirage albuminé, impression numérique, tirage cibachrome ou cibachrome, tirage gélatino-argentique, plaque de verre au collodion, calotype [ou négatif papier], vue stéréoscopique...).

Si vous ne pouvez préciser les procédés et matériaux (verre, papier...) des objets présentés, vous pouvez solliciter l'aide d'un conservateur-restaurateur de photographies, consulter de la documentation, comme :

- La « liste des procédés photographiques, photomécaniques et électroniques », élaborée par Edmond Fernandez pour le service interministériel des Archives de France (ex-direction des Archives de France), disponible en ligne, <https://www.culture.gouv.fr/Media/Documentation/Documentation-scientifique-et-technique/Edmond-Fernandez-Liste-des-procedes-photographiques-photomecaniques-et-electroniques-Direction-des-Archives-de-France-25-mai-2010> [lien valide en mars 2025].
- « Aide (ou éléments d') à l'identification et à la préservation des photographies issues des procédés : photographiques, photomécaniques et électroniques », disponible en ligne, <https://www.culture.gouv.fr/content/download/166308/1862812> [lien valide en mars 2025].

Vous pouvez enfin rester sur une identification basique à partir d'une suite de questions binaires : exposez-vous une image positive ou négative ? une image en noir et blanc ou en couleur ? un support opaque ou transparent ?

Pour les tirages, une question de date :

On réservera le terme de « tirage » aux items argentiques.

- ❖ Si le tirage est contemporain de la prise de vue, réalisé par l'auteur ou sous son contrôle, la date n'est pas à mentionner. Celle de la prise de vue suffit. Le tirage peut être qualifié de tirage d'époque.
- ❖ Quand le tirage est réalisé par l'auteur, à sa demande, sous son contrôle mais plusieurs années après la prise de vue, il est qualifié de postérieur. Si la date de tirage est connue, sa mention est privilégiée ; si le tireur est connu, mentionner son nom, son atelier est souhaitable. Si le tireur n'est pas l'auteur de la prise de vue, il est l'interprète de l'œuvre exposée.

- ❖ Si le tirage est posthume, réalisé sans contrôle de l'auteur, après sa mort..., d'après un négatif original conservé par une institution par exemple, on peut aussi donner sa date de réalisation, le nom du tireur. La qualification de tirage moderne, trop imprécise, est à éviter.

Pour les images numériques :

Pour les images semblables visuellement aux tirages mais qui ne sont pas obtenues d'après un négatif mais d'après une technique d'impression, on privilégiera le terme d'« **impression** » pour les nommer en précisant, si vous la connaissez, la technique utilisée : par sublimation thermique ou numérique à jet d'encre, laser... et éventuellement la nature du support choisi pour recevoir l'image ainsi obtenue.

- ❖ Ex. : Impression numérique à jet d'encre [à compléter si connu par le type d'imprimante] sur papier [à compléter si connu].

Dimensions de l'objet présenté : pas utile sur le cartel mais à préciser dans la notice d'un catalogue. Si nécessaire, spécifier, dans le catalogue, les dimensions de la photographie hors montage et avec.

Lieu de conservation : institution, collection ou fonds..., pays.

Modalités d'entrée dans les collections ou fonds : don, achat, legs... peuvent être mentionnés si vous jugez que cela apporte à la présentation de l'œuvre. À préciser dans la notice du catalogue.

Numéro d'inventaire ou cote : peut être mentionné, surtout si l'exposition n'est pas accompagnée d'un catalogue qui offre la reproduction et la description des œuvres exposées.

2– Discussion à partir de cartels repérés dans des expositions ou des parcours permanents

❖ Exposer des tirages

Exemple 1 :

Exposition : « Les années heureuses. Denise photographiée par son père Émile Zola », musée d'Orsay, 3 février -1^{er} juin 2022.

Commissariat : Marie Robert.

	<u>Le cartel du musée d'Orsay :</u> Émile Zola (Paris 1840 – Paris 1902) <i>Portrait de Denise</i> Vers 1900 Épreuve sur papier citrate Historique : Collection de Denise Leblond-Zola, fille d'Émile Zola RF MO PHO 1987 37 8
--	---

Commentaire :

Toutes les photographies présentées dans cette exposition ont été prises par Émile Zola, la mention de l'auteur n'était donc pas nécessaire. La consultation de la [base collection](#) du musée propose un autre titre pour ce tirage « Denise de profil ». Les titres figurant sur la base, lorsqu'ils ne sont pas ceux donnés par leur auteur, sont forgés et sont souvent descriptifs. En l'absence de titres donnés par Zola à ses photographies, la commissaire a choisi, pour cette exposition, de proposer un intitulé identique pour tous les portraits exposés de Denise.

Sur le cartel, le lieu de conservation n'est pas précisé, car les œuvres exposées sont conservées par le musée d'Orsay. Un panneau le précise. En revanche, le fait que les photographies soient à Orsay justifie davantage encore la mention des numéros d'inventaire sur les cartels.

Exemple 2 :

Tirage exposé dans le cadre du parcours permanent de visite du musée Carnavalet-Histoire de Paris.

	<u>Le cartel du musée Carnavalet-Histoire de Paris :</u> <i>Album du Vieux Paris : Rue du Marché-aux-Fleurs (du quai)</i> Charles Marville (Paris, 1813-1879) Entre 1865 et 1868 Tirage original sur papier albuminé PH900 <u>Texte du cartel développé :</u> « Vers 1865, Marville est chargé par la ville de Paris de photographier les rues devant être détruites dans le cadre des transformations ordonnées par le préfet Haussmann. En quelques années, il réalise 425 vues qui constituent l'<i>Album du Vieux Paris</i>. Voulant témoigner de l'ancienne topographie de la capitale, ces images offrent au regard contemporain la vision nostalgique d'un Paris disparu. »
--	--

Commentaire :

Le musée a fait le choix d'un cartel développé pour préciser le contexte de production de cette photographie qui appartient à un ensemble de vues dénommé « album » bien que sa forme soit non reliée. Le titre proposé par le cartel attache déjà la vue à l'ensemble quand le titre mentionné sur l'étiquette sous la photographie indique seulement : « Rue du Marché-aux-Fleurs (du quai) ».

Exemple 3 :

Exposition monographique « Henri Cartier-Bresson. Revoir Paris »,
Musée Carnavalet-Histoire de Paris, 15 juin – 31 octobre 2021.
Commissariat : Anne de Mondenard, Agnès Sire.



Le cartel du musée Carnavalet-Histoire de Paris :

Guinguette, Joinville-le-Pont, 1938

Tirage réalisé en 1984 pour l'exposition « Paris à vue d'œil »
Musée Carnavalet-Histoire de Paris

**Image publiée recadrée dans l'hebdomadaire *Regards*
(5 mai 1938).**

Commentaire :

Le tirage n'est pas d'époque mais réalisé sous contrôle de l'auteur, pour une occasion particulière, à une date connue. L'ensemble de ces éléments qui précisent l'origine et la nature de l'objet présenté, sa finalité première, sa vie, s'ils sont connus, doivent être renseignés. À noter toutefois que la base des collections en ligne du musée mentionne le nom du tireur Georges Fèvre. Il aurait pu être intégré au cartel.

Notice dans le catalogue de l'exposition :

Guinguette, Joinville-le-Pont, 1938

Tirage réalisé en 1984 pour l'exposition « Paris à vue d'œil »,
35,6 x 23,9 cm (papier 40,5 x 30,5 cm)

Musée Carnavalet-Histoire de Paris, PH 1698

Commentaire :

Lors de l'exposition, la dimension du tirage s'apprécie visuellement. Ce n'est pas le cas dans un ouvrage. Cette précision est aussi importante pour comprendre les choix possibles retenus lors du tirage d'un négatif par un auteur. Ils font partie intégrante de l'œuvre et leur mention participe de la connaissance de la pratique du photographe.

Exemple 4 :

Photo A : Tirage présenté lors de l'exposition « Regards sur la Libération de Paris », Centre des monuments nationaux, Arc de Triomphe, 19 août– 13 novembre 2004.

Commissariat : Isabelle-Cécile Le Mée, Hervé Degand. (Cartel A.)

Photo B : Tirage exposé dans le cadre du parcours permanent de visite du Musée Carnavalet-Histoire de Paris. (Cartel B.)

Photo A	Photo B
	
<u>Le cartel A :</u> René Zuber (1902-1979) Anita, « l'amazone en savates » soignant un blessé allemand à l'Hôtel de Ville, 21 août 1944 Tirage réalisé pour l'exposition en 2004 d'après un négatif original 6 x 6 Fonds photographique René Zuber	<u>Le cartel B :</u> Libération de Paris. Soins aux blessés René Zuber (Boussières, 1902 – Meudon, 1979) 21 août 1944 Tirage d'époque au gélatino-bromure d'argent Achat à l'auteur en 1944 – PH9796

Commentaire :

Pour une même image, les légendes diffèrent. La légende du cartel A reprend celle de la photographie publiée en 1944 dans *Paris délivré par son peuple* (éditions Braun).

Les tirages présentés dans cette exposition ont tous été réalisés pour l'occasion d'après les négatifs originaux des photographes conservés par leurs ayants droit, des institutions détentrices de certains fonds, des agences... Davantage que le lieu de conservation, c'est ici la provenance qui est mentionnée. En 2004, les tirages ont tous été réalisés en argentique. C'était encore la pratique. Aujourd'hui, ils le seraient probablement en numérique. La précision doit être indiquée pour qualifier le tirage.

La légende du cartel B est celle de la photographie acquise par le musée en 1944, elle a été donnée par l'institution lors de sa présentation dans le cadre de l'exposition « La libération de Paris » qui se tint au musée du 11 novembre 1944 au 14 janvier 1945. Elle est inscrite sur le carton de montage.

Exemple 5 :

Fondation Lambert, Avignon.

	<u>Le cartel :</u> Louis Jammes <i>Portrait de Jean-Michel Basquiat</i> 1988 Tirage photographique rehaussé à l'encre par Jean-Michel Basquiat Donation Yvon Lambert à l'État français, Centre national d'art plastique/Dépôt à la collection Lambert FNAC 2014 - 157 Né en 1958 à Carcassonne (France) Vit et travaille en France
---	---

Commentaire :

Sans ambiguïté, la photographie exposée est l'œuvre d'un artiste qui propose le portrait d'un autre artiste. La photographie est tirée sur un papier plus grand, ce qui permet à Basquiat d'ajouter mots et dessins à l'encre. Le cartel reprend les éléments fournis par le CNAP.

Exemple 6 :

Exposition monographique « Gaston Paris. La photographie en spectacle », Centre Georges-Pompidou, 19 janvier – 18 avril 2022.

Commissariat : Michel Frizot.



Le cartel :

Maison d'éducation surveillée. Aniane.

1945-1946

Épreuve gélatino-argentique des années 1960-1970

Collections Roger-Viollet,

Bibliothèque historique de la Ville de Paris

Commentaire :

Alors que la numérisation n'existait pas encore, les photographes de l'agence Roger-Viollet ont réalisé, après l'entrée du fonds de négatifs dans les collections, plusieurs tirages de lecture afin d'en permettre la consultation dans le cadre de son activité de diffusion. Ces tirages ont été réalisés sans recadrage et en plein format.

Pour ce cartel, on aurait aussi pu écrire :

Tirage gélatino-argentique réalisé dans les années 1960-1970, d'après un négatif original 6 x 6, par l'agence Roger-Viollet.

Exemple 7 :

Tirage exposé dans le cadre du parcours permanent de visite du musée Carnavalet–Histoire de Paris.

	<u>Le cartel :</u> <i>Vue prise boulevard Saint-Germain, le jour des funérailles de Victor Hugo</i> Pierre Emonts dit P. Emonds (Aix-la-Chapelle 1831-après 1912) 1^{er} juin 1885 Reproduction en fac-similé du tirage original sur papier albuminé PH9989
--	--

Commentaire :

La mention technique de reproduction à l'identique avec des matériaux similaires est importante. La présentation de l'objet aurait pu aussi être : tirage moderne sur papier albuminé, fac-similé. Le musée Carnavalet–Histoire de Paris a opté pour une typographie différente selon l'origine des titres : l'italique pour les titres donnés par l'auteur et le romain pour les titres forgés ou factices.

❖ Exposer des objets

Proposé d'après quelques exemples repérés dans des expositions

• Exposer un album

Exemple :

Exposition : « Les années heureuses. Denise photographiée par son père Émile Zola », musée d'Orsay, 3 février -1^{er} juin 2022.

Commissariat : Marie Robert.

Présentation en vitrine d'un album de famille ouvert sur une double page présentant quatre tirages réalisés par l'écrivain.



Musée d'Orsay/Sophie Crépy.

Le cartel :

Denise et Jacques.

Histoire vraie par Émile Zola.

Juin-Septembre 1897

Album de 96 épreuves sur papier citrate (aristotypes à la gélatine)

Juin-septembre 1897.

Historique : Collection de Jacques Émile Zola, fils d'Émile Zola.

Cartel développé par un texte de la commissaire sur la pratique familiale de Zola et le contenu de l'album.

RF MO PHO 217 12 (37-40)

Commentaire :

L'historique d'entrée de l'œuvre dans les collections peut être ajouté s'il apporte à la compréhension et à la lecture de l'objet présenté. Il souligne ici l'usage très personnel et intime de cet album conservé jusqu'en 2017 dans la famille de l'écrivain.

Le numéro d'inventaire précise, entre parenthèses, les pages de l'album concernées par la présentation. L'album étant coté comme suit : MO PHO 217 12 (1-96).

- **Exposer des pages de revues présentant des photographies**

Exemple 1 :

Exposition monographique « Gaston Paris. La photographie en spectacle »,
Centre Georges-Pompidou, 19 janvier – 18 avril 2022.
Commissariat : Michel Frizot.

Présentation d'une double page de la revue *VU* illustrée par un photomontage d'après deux négatifs de Gaston Paris.



Le cartel :

« Puissances enchaînées », *VU*,
n° 450, 28 octobre 1936
Impression photomécanique
Bibliothèque Kandinsky, Fonds
Michel Frizot

Commentaire :

L'exposition étant monographique, il n'est pas nécessaire de préciser systématiquement sur les cartels le nom de l'auteur. Il est induit et n'apparaîtra que pour les documents étant produits par d'autres personnes. Ici, c'est bien une page illustrée par une photographie qui est présentée et non une photographie, le cartel reprend donc comme titre celui de l'article.

Le cartel ne précise pas non plus que l'impression résulte d'un photomontage de deux négatifs, car le commissaire a fait le choix de présenter au mur les reproductions des deux négatifs en question en dessous de cette double page. Sans cette présentation, le cartel aurait pu le préciser.

Exemple 2 :

Fascicule présenté dans le cadre du parcours de visite du musée Nicéphore-Niepce, Chalon-sur-Saône.

	<u>Le cartel :</u> André Chagny (textes) Georges-Louis Arlaud (photographies) Les Baux de Provence Collection Visions de la France Éditions Georges Louis Arlaud, 1929
--	--

Commentaire :

Choix a été fait pour ce livre présenté par sa couverture de mentionner l'auteur et le photographe ayant réalisé l'ensemble des images du livre. Comme c'est un ouvrage qui est exposé, c'est sa date de publication qui est indiquée.

- **Exposer des planches-contacts**

Exemple :

Exposition monographique « Gaston Paris. La photographie en spectacle », Centre Georges-Pompidou, 19 janvier – 18 avril 2022.

Commissariat : Michel Frizot.



Le cartel :

Planches-contacts, années 1930-1950
Épreuves gélatino-argentiques
obtenues par contact montées sur
carton

Achat grâce au mécénat de
Yves Rocher, 2011. Ancienne
collection Christian Bouqueret.
Don Michel Frizot, 2019
Centre Georges Pompidou, Paris,
Musée national d'art moderne

Cartel développé par un texte du
commissaire pour présenter ce type
de configuration organisée par le
photographe

Commentaire :

Choix fait d'un cartel pour l'installation de planches-contacts ou plus précisément d'un ensemble de tirages contacts assemblés. L'idée étant de montrer comment le photographe organisait la documentation de son travail afin d'en assurer sa présentation et sa diffusion.

Dans le cas d'une présentation d'une seule planche-contact, la légende aurait pu être :

Planche-contact, années 1930 (ou date si connue)

24 épreuves gélatino-argentiques au format 6 x 6 obtenues par contact montées sur carton.

Centre Georges Pompidou, Paris, Musée national d'art moderne.

La mention du mécénat ou du don relève d'une obligation contractuelle pour la présentation des œuvres concernées.

3– À vous de jouer !

Nous vous proposons un petit exercice. À l'aide d'éléments fournis par les institutions conservant les objets photographiques ci-dessous, nous vous invitons à rédiger vos cartels simples. Une proposition de rédaction pour chacun des exemples figure à la fin de la fiche.

Exercices

Exercice 1 : Exposer un tirage

Selon deux contextes d'accrochage :

Cas 1 : La photographie intègre une exposition monographique consacrée à l'œuvre du photographe.

Cas 2 : La photographie intègre une exposition consacrée à plusieurs artistes, les Frères Séeberger.

L'œuvre



Éléments pour vous aider à rédiger vos cartels :

<https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-carnavalet/oeuvres/la-rue-de-l-abreuvoir-vue-prise-de-la-rue-des-saules-au-coin-de-la-rue#infos-principales> [lien valide en mars 2025].

Source : Site des collections de Paris Musées.

Cas 3 : Un photographe, une héliographeuse.



Éléments pour vous aider à rédiger votre cartel :

En considérant que l'œuvre fait partie de la collection du photographe

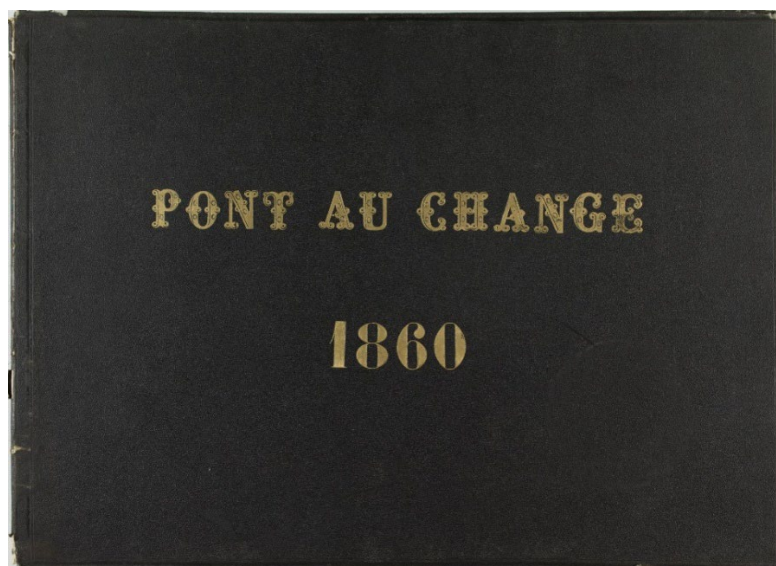
<http://edouardelias.net/fr/>

<https://www.heliog.com/portfolio/edouard-elias-puit-77/> [liens valides en mars 2025].

Exercice 2 : Exposer un album

Selon deux contextes de présentation :

Cas 1 : L'album est présenté fermé.



Cas 2 : L'album est présenté ouvert sur une page.



Éléments pour vous aider à rédiger vos cartels :

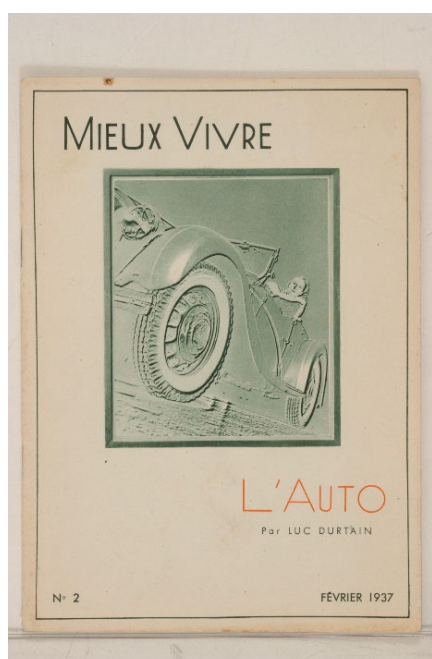
<https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/ark:/73873/pf0001816197.locale=fr>

[lien valide en mars 2025]

Source : Site des bibliothèques spécialisées de Paris.

Exercice 3 : Présenter une revue ou un ouvrage et présenter une page de revue ou d'ouvrage

Cas 1 : revue fermée, la revue est en mains privées.



Cas 2 : la revue est présentée ouverte sur une double page.



Éléments pour vous aider à rédiger vos cartels :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Mieux_vivre

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37134804p> [liens valides en mars 2025].

Nos propositions de cartels :

Exercice 1. Exposer un tirage

Le tirage présenté offre déjà plusieurs éléments pouvant être repris.

Cas 1 : le tirage est présenté dans une exposition monographique. Vous pouvez donc ne pas reprendre le nom du photographe, Jules Séeberger, sur le cartel. Seules les photographies ne lui étant pas attribuées pourraient voir le nom de leurs auteurs mentionné.

Proposition :

La rue de l'abreuvoir, vue prise de la rue des Saules, au coin de la rue Cortot
De la série : Le vieux Montmartre
27 février 1904
Tirage d'époque au gélatino-bromure d'argent monté sur carton
Musée Carnavalet-Histoire de Paris
PH83288 (facultatif)

Si un catalogue accompagne l'exposition, il conviendra de rajouter dans la notice de l'œuvre le numéro d'inventaire de la photographie et ses modalités d'acquisition.

Cas 2 : le tirage est présenté dans une exposition présentant des œuvres de plusieurs auteurs.

Proposition :

Jules Séeberger (1872-1932)
La rue de l'abreuvoir, vue prise de la rue des Saules, au coin de la rue Cortot
De la série : Le vieux Montmartre
27 février 1904
Tirage d'époque au gélatino-bromure d'argent monté sur carton
Musée Carnavalet-Histoire de Paris

Si un catalogue accompagne l'exposition, il conviendra de rajouter dans la notice de l'œuvre le numéro d'inventaire de la photographie et ses modalités d'acquisition.

Cas 3 :

Proposition :

Édouard Elias (1991-)
Puit 77 (Irak)
2017
Héliogravure sur papier Hahnemühle 300 g réalisée par l'atelier Heliog, Meudon
38 cm x 55 cm (facultatif)
Collection de l'artiste

Exercice 2 : Exposer un album

Cas 1 : c'est l'album qui est présenté. Il est fermé et offre sa couverture aux visiteurs. Considérant que le titre de l'objet reprend l'information des dates de prises de vue, il ne sera pas nécessaire de les remettre.

Proposition :

Album Pont au Change, vues photographiques des phases principales des travaux de reconstruction de ce pont, exécutées en 1858, 1859 et 1860

Auguste-Hippolyte Collard (1812-1893)
L'album comprend 8 tirages albuminés montés sur carton
Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Paris
(Éventuellement côte de l'objet)

Cas 2 : l'album est ouvert sur une page.

Proposition :

Auguste-Hippolyte Collard (1812-1893)
Vue des cintres de démolition avec chemins de service
1859
Feuille 2 de l'album *Pont au Change, vues photographiques des phases principales des travaux de reconstruction de ce pont, exécutées en 1858, 1859 et 1860*
L'album comprend 8 tirages albuminés de l'auteur montés sur carton
Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Paris
(Éventuellement côte de l'objet)

Exemple 3 : Présenter une revue ou un ouvrage et présenter une page de revue ou d'ouvrage

Cas 1 : la revue est présentée fermée.

Proposition :

L'auto
Fascicule n° 2 de la revue *Mieux Vivre* (1936-1939)
Février 1937
Texte : Luc Durtain
Photographies de Schostal, Schall Frères, Van de Poll, Docteur Wolff, Nora Dumas, René Zuber, Pierre Boucher, Perckhammer
Éditions J. Bonthoux, laboratoires Fluxine, Villefranche-sur-Saône, 1937
Collection particulière.

Cas 2 : la revue est présentée ouverte sur une double page.

Proposition :

René Zuber (1902-1979)
(Difficulté [si vous trouvez la date de prise de vue de la photographie reproduite, ajoutez-la])
Revue *Mieux Vivre*, fascicule n° 2, *L'auto*
Février 1937
Texte : Luc Durtain
Éditions J. Bonthoux, laboratoires Fluxine, Villefranche-sur-Saône, 1937
Collection particulière.

Rédactrice : Isabelle-Cécile Le Mée, département de la recherche, de la valorisation, du PCI, DIRI/DGPA, ministère de la Culture

Suivi éditorial, mise en page : Nathalie Meyer, département de la recherche, de la valorisation, du PCI, DIRI/DGPA, ministère de la Culture

Remerciements à Anne de Mondenard, musée Carnavalet-Histoire de Paris, Marie Robert, musée d'Orsay, Damarice Amao, Centre Georges-Pompidou.

Remerciements à Bertrand Lavédrine, Élise Hudelle et Pascal Liévaux pour leurs relectures.

